

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01273 Numéro SIREN : 792 133 258 Nom ou dénomination : A.G.E.
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 16264

"A.G.E."

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros

Siège social :
36, avenue des Rossignols
91360 VILLEMORISSON SUR ORGE

RCS EVRY B 792 133 258

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Pour Extrait,

.../...

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 2 NOV. 2020 Numéro: <i>AB26</i>

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2020, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2020 lesquels font apparaître un bénéfice 1 879 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 mars 2020, se montant à 1 879,11 euros et d'attribuer des dividendes.

1) - Réserve légale

Dotée en totalité, limitée à 10 % du capital social soit :

500,00 €

2) - Report à Nouveau

Report à nouveau antérieur après AGO du 26/09/2019	1 249,34 € CT
Affectation du résultat 2019 – 2020 en totalité (bénéfice)	1 879,11 € CT
Nouveau report après Assemblée du 28/09/2020	3 128,45 € CT

Réserve légale :

*Rappel : dotée en totalité et bloquée à 10 % du capital social soit 500,00 €uros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Et à toutes fins utiles, il est rappelé ci-après les termes des textes législatifs et réglementaires en vigueur :

.../...

Désignation de l'entreprise SAS A.G.E.Néant ☐ *Adresse de l'entreprise 36 avenue des Rossignols 91360 VILLEMOISSON SUR ORGENuméro SIRET* 7 9 2 1 3 3 2 5 8 0 0 0 1 4Durée de l'exercice en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le 31/03/2020		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial*					
	Autres*	014	016	82		
	Immobilisations corporelles*	028	030	4 584	3 117	
	Immobilisations financières* (1)	040	042			
Total I (5)		044	048	4 666	3 200	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*					
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	068	070	26 460	26 460	
	Clients et comptes rattachés*					
	Autres* (3)	072	074	4 902	4 902	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	4 271	4 271	
	Charges constatées d'avance *	092	094	590	590	
Total II		096	098	36 224	36 224	
Total général (I + II)		110	112	40 891	37 691	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		5 000		
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		500		
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131				
	Report à nouveau	134		1 249		
	Résultat de l'exercice	136		1 879		
	Provisions réglementées	140				
	Total I		142		8 628	
	Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		5 903		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		12 125		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	5 757	11 034		
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176		29 062		
Total général (I + II + III)		180		37 691		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A.G.E.Néant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/03/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210		
		biens	215		214		
	Production vendue	services*	217		218	78 628	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226	1 500	
	Autres produits				230	64	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	80 193
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	22 141	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	26 986	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	1 588	244	1 880	
	Rémunérations du personnel*				250	17 880	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 960	
	Dotations aux amortissements*				254	905	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	4	
			260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	77 760	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	2 433	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	10	
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294	41	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	455	
			348				
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	67	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	1 879	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 879	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	67		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350 1 500
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	446
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	446	372

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Règles et méthodes comptables

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Désignation de la société : SAS A.G.E.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 37 691 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 879 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834-2, l'entreprise constate que la crise sanitaire du COVID a eu un impact sur son activité. En raison de la nature de son activité et du confinement de la population à compter du 17 mars 2020, l'entreprise a constaté par conséquent une baisse significative du chiffre d'affaires du mois de mars 2020 se poursuivant au-delà de la date d'arrêté des comptes annuels.

L'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Toutefois, l'entreprise a déployé un plan de continuation de l'activité en mettant en œuvre les dispositifs suivants : augmentation de la facilité bancaire de trésorerie et demande d'aide au fonds de solidarité.

Eu égard à ces mesures, à la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	83			83
Immobilisations corporelles	4 584			4 584
Immobilisations financières				
Total	4 667			4 667
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	83			83
Immobilisations corporelles	2 212	905		3 117
Immobilisations financières				
Total	2 295	905		3 200
ACTIF NET				1 467

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 953 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 460	26 460	
Autres	4 903	4 903	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	590	590	
Total	31 953	31 953	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 50,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 063 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 904	5 904		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 125	12 125		
Dettes fiscales et sociales	5 277	5 277		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 758	5 758		
Produits constatés d'avance				
Total	29 063	29 063		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	5 758			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	3 258
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	347
Total	3 605

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	590		
Total	590		